

Le Canada montre de la maturité dans sa façon d'aborder la question des langues officielles. Il est bon que la Chambre entende tous les avis à ce sujet. C'est le seul moyen d'en arriver à un plus grand consensus au sujet des langues officielles et à une plus grande unité au Canada.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Y a-t-il des questions ou des commentaires? Le député de Western Arctic (M. Nickerson) a la parole.

M. Nickerson: Madame la Présidente, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper) ayant évité toute attitude partisane, je voudrais le féliciter pour avoir exposé les lacunes du projet de loi à l'étude. Ces lacunes portent non sur des aspects linguistiques, mais sur des questions constitutionnelles touchant les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Je lui suis reconnaissant d'avoir signalé ce fait. Il a relevé l'anachronisme qui figure à l'article 90 d'après lequel l'ordonnance sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, qui a été adoptée par l'Assemblée territoriale, ne peut être modifiée sans l'assentiment du Parlement du Canada. C'est complètement inacceptable pour les habitants des Territoires du Nord-Ouest. Cette disposition n'est pas nécessaire à notre époque.

Quant au Yukon, il est encore plus mal traité. On le traite comme si c'était un ministère.

Voici ma question. Peut-on considérer ce qu'il vient d'exposer comme la politique officielle du NPD? Pourrions-nous compter sur l'appui du NPD, quand ce projet de loi ira au comité, pour lui apporter les amendements qui le rendront acceptable aux habitants du Nord?

M. Keeper: Madame la Présidente, je trouve étrange que le député commence en disant que le débat devrait être exempt de partialité politique et qu'il me demande ensuite quelle est la position du Nouveau parti démocratique sur cette question.

Je suis sûr que mes collègues sauront voir quels sont les principes qui inspirent mes observations et qu'ils reconnaîtront que nous vivons en régime fédéral. J'espère qu'ils se rendront compte que le gouvernement fédéral ne devrait jamais imposer de politique aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon et qu'ils supprimeront du projet de loi la disposition qui prévoit que le Parlement doit approuver tout changement apporté à l'ordonnance sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest. C'est une mauvaise politique que de traiter le Yukon comme un ministère fédéral. Il devrait être traité comme n'importe quelle autre assemblée législative de notre pays. On devrait lui permettre de se donner ses propres politiques.

M. Orlikow: Madame la Présidente, je voudrais poser une question directe à mon collègue, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper). Il vient de répondre à un député qui l'interrogeait sur la position du Nouveau parti démocratique

Langues officielles—Loi

sur ce projet de loi. A-t-il entendu ce que le député conservateur de Winnipeg—Assiniboine (M. McKenzie) a dit et qu'en pense-t-il, étant donné qu'à Winnipeg le nombre d'élèves anglophones inscrits aux écoles d'immersion française jusqu'en neuvième année augmente chaque année, notamment dans la circonscription de Winnipeg—Assiniboine. Voudrait-il commenter l'opinion exprimée par le député de Winnipeg—Assiniboine?

M. Keeper: Madame la Présidente, j'avoue honnêtement que je n'ai pas écouté attentivement le député de Winnipeg—Assiniboine (M. McKenzie).

M. Orlikow: Vous n'avez rien perdu.

M. Keeper: J'ai remarqué que de plus en plus d'enfants étudient dans les classes d'immersion à Winnipeg. Les enfants des quartiers anglophones apprennent le français. A la fin de leurs études, ils pourront le parler couramment. Ils ne seront pas obligés de l'apprendre péniblement et bribe par bribe comme j'ai dû le faire moi-même. Je m'en réjouis.

Je sais que la proportion d'élèves inscrits aux cours d'immersion française augmente à Winnipeg et qu'elle atteint environ 25 p. 100 à Edmonton. A Ottawa, il s'agit d'environ 50 p. 100. Je sais que dans un petit village situé juste à l'extérieur de Selkirk, au Manitoba, on a donné aux familles la possibilité de garder leurs enfants à l'école du village ou de les envoyer dans une école d'immersion. La moitié des familles ont opté pour l'école d'immersion.

Cette situation annonce l'émergence d'une nouvelle génération de Canadiens et nous permet de croire que certaines attitudes que nous observons aujourd'hui face au français au Canada seront bientôt chose du passé. Nous édifions une nouvelle société canadienne plus tolérante, une société où n'existeront plus les préjugés et les attitudes discriminatoires que l'on sait. Nous sommes encore dans une période de transition. Cependant, nous assistons à l'émergence d'une nouvelle génération où les gens comprendront les deux collectivités et les deux groupes linguistiques.

• (1130)

M. McKenzie: Monsieur le Président, les députés néo-démocrates n'ont rien compris. Ce projet de loi n'a rien à voir avec l'apprentissage du français par les enfants. Dans Winnipeg—Assiniboine, on observe l'un des plus hauts taux d'inscription aux programmes d'immersion parce que la population s'est rendu compte qu'il sera impossible à ceux qui ne parlent pas français d'obtenir un emploi au sein du gouvernement. Cependant, le seul fait qu'un anglophone apprenne le français ne lui garantit pas un emploi. Il devra subir un test d'évaluation de sa compétence en français et s'il échoue, sa candidature sera refusée.